

PLAN DU SERVICE



- 1 accueil / secrétaire hospitalière
- 2 bureau du cadre
- 3 poste de soins
- 4 staff médical
- 5 salle de transmissions infirmières
- 6 office alimentaire
- 7 douche
- 8 salle de détente du personnel
- 9 espace famille
- 10 espace multimédia
- 11 toilettes pour les visiteurs
- 12 bureau de l'animateur
- 13 bureau de la psychologue
- 14 salle de réunion
- 15 vestiaires



Métro

Goncourt (ligne 11)
 Colonel Fabien (ligne 2)
 Gare de l'Est (lignes 4, 5 et 7)
 Jacques Bonsergent (ligne 5)
 République (lignes 3, 5, 8, 9 et 11)

Autobus

Arrêt Hôpital St-Louis (bus n° 46 et n° 75)

RER

Arrêt Gare du Nord (RER B, D et E)

SNCF

Gare de l'Est
 Gare du Nord



Vous êtes hospitalisé(e)
 dans le service d'hématologie
 "Adolescents et Jeunes Adultes"

Coquelicot 3

3^e étage - ascenseur B

Hôpital Saint-Louis
 1, av. Claude Vellefaux - 75010 Paris
 Standard : 01 42 49 49 49
 Accueil du service : 01 42 38 51 30

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SOIGNANTE

Médecins responsables de l'unité :

Professeur Nicolas BOISSEL
Docteur Nathalie DHEDIN

Chef de clinique :

Docteur Etienne LENGLINE

Internes :

Cadre supérieur de santé : Sylvie SIMONELLI
tél. 01 42 49 96 35

Cadre de santé : Odile MULMANN
tél. 01 42 38 51 29

Secrétaire hospitalière : Anne VALLET
tél. 01 42 38 51 30

Assistante sociale : Caroline GEOFFROY LECHANTRE
tél. 01 42 49 49 14

Psychologue : Cécile PERRIER
tél. 01 42 38 51 22

Renseignements pratiques

Vous avez à votre disposition dans votre chambre une présentation plus détaillée du service :

- ▶ Présentation de l'équipe soignante
- ▶ Fonctionnement de l'espace multimédia
- ▶ Scolarité
- ▶ Alimentation
- ▶ Cultes à l'hôpital
- ▶ Associations
- ▶ Espace famille

Pendant l'hospitalisation

- ▶ Votre médecin traitant est tenu informé de votre diagnostic et de votre traitement.
- ▶ Vous avez la possibilité de désigner une « personne de confiance » qui pourra vous accompagner lors des entretiens avec votre médecin référent.
- ▶ L'ensemble de l'équipe soignante est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans vos démarches.

À l'entrée, pensez à demander un bulletin de situation

Il doit être envoyé sous 48 heures pour régulariser votre situation :

- ▶ À votre employeur : il tient lieu d'arrêt de travail.
- ▶ À votre organisme scolaire : il justifie votre absence.
- ▶ À votre centre de sécurité sociale pour les informer de votre hospitalisation.

La secrétaire hospitalière, le cadre, les infirmières, les aides-soignants peuvent établir ce document à tout moment.

Les visites

Vous pouvez recevoir des visites de 13 h 30 à 20 h.

Quelques règles à respecter :

- ▶ Pas plus de deux visiteurs à la fois.
- ▶ Prévenir vos visiteurs de n'apporter ni fleurs, ni plantes, qui sont strictement interdites au sein de l'unité pour des raisons d'hygiène.
- ▶ La visite des moins de 15 ans est soumise à accord préalable.

Services proposés par l'hôpital

Bibliothèque, vidéothèque, cafétéria...

- ▶ Vous trouverez tous ces renseignements dans le livret d'accueil « *Votre séjour* » qui vous est remis lors de votre entrée.

Ce livret d'accueil vous informe également sur le fonctionnement des services (rôle des différents professionnels), vos droits, les démarches administratives....

Téléphonie, internet et télévision

- ▶ Une société de sous-traitance vous permet d'ouvrir une ligne téléphonique. Vous disposez alors d'un numéro d'appel personnel.
- ▶ L'usage du téléphone portable est autorisé uniquement au sein de votre chambre et en dehors des soins.
- ▶ Votre chambre est équipée d'un poste de télévision. La réception des chaînes est gratuite. Vous n'avez pas besoin de souscrire un abonnement.
- ▶ Le service est équipé de bornes WIFI. Le personnel vous communiquera les modalités d'accès au réseau.

